## PRESIDENCE DU CONSEIL DES MINISTRES

## REPUBLIQUE DU CONGO

Unité\*Travail\*Progrès

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

> DECRET N° 96 - 263 du 4 Juin 1996 Portant nomination des Directeurs Centraux de la Direction Générale de la Police Nationale

## LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu la Constitution du 15 Mars 1992;

Vu la Loi n° 5-95 du 21 Mars 1995 portant organisation et fonctionnement de la Police Nationale;

Vu le décret n° 96-35 du 16 Janvier 1996 fixant la composition, les attributions et le fonctionnement de la Direction Générale de la Police Nationale;

Vu le décret n° 92-95 du 18 Juin 1995 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;

Vu le décret n° 95-25 du 13 Janvier 1995 portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-26 du 22 Janvier 1995 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-27 du 22 Janvier 1995 portant nomination des Ministres Délégués, Membres du Gouvernement;

Vu le Décret n° 95-32 du 02 Février portant organisation des intérims des membres du Gouvernement.



## DECRETE

Article 1er : Sont nommés en qualité de Directeurs Centraux de la Direction Générale de la Police Nationale :

- Directeur des Polices Urbaines :

Colonel Basile OLINGOU

- Directeur des Renseignements Généraux :

Colonel Albert NGOTO

- Directeur de la Protection des Hautes

Personnalités et Voyages Officiels :

Commandant Yi Nzila IBOUANGA TOMBET

- Directeur de la Documentation et des Archives

Colonel Norbert DATSE

Article 2 : Les intéressés percevront les indemnités de fonctions prévues par la réglementation en vigueur.

Article 3: Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le

Le Premier Ministre. Chef du Gouvernement,

Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur Chargé de la Sécurité et du Développement

Urbain,

Colonel Philippe BIKINKITA

Le Ministre de l'Economie et des Finances Chargé du Plan et de la Prospective.

Nguila MOUNGOUNGA-KOMBO